

Reconnu par l'Etat

IIM : Le titre de Chef de Projet Multimédia de l'IIM est certifié par la Commission Nationale de Certification Professionnelle depuis le 13 octobre 2007 (décret du 3 octobre 2007)

[Pour voir la parution au JO, cliquez ici](#)

La Certification Professionnelle

Créée par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP), composée de 43 membres (représentants ministériels, partenaires sociaux, représentants des chambres consulaires, représentants des régions, personnes qualifiées) a plusieurs missions :

- Répertoire l'offre de certifications professionnelles (Répertoire national des certifications professionnelles)
- Veiller à l'adaptation des diplômes et titres à l'environnement professionnel
- Emettre des recommandations à l'attention des institutions délivrant des certifications professionnelles ou des certificats de qualification
- Signaler les éventuelles correspondances entre certifications
- Elaborer une nouvelle nomenclature des niveaux de certification

